

**113 - Voies d'eau**

**Propositions financières Budget Primitif 2013**

**Rapport n° CG/2012/77**

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet le vote des crédits 2013 en matière de voies d'eau proposé en deux axes :

- entretien et exploitation des bacs rhénans propriété du Département,
- soutien de l'activité du transport fluvial de marchandises, en particulier en direction du Port Autonome de Strasbourg.

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2013
PAT	Direction des Routes	1 075 000 €
PAT	Direction de la mobilité	150 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 225 000 €</b>

**Préambule**

Les voies d'eau et tout particulièrement le Rhin, constituent un important outil de développement économique et d'accessibilité du Bas-Rhin. Le Département intervient de deux manières dans ce domaine.

D'une part en sa qualité de propriétaire et d'exploitant des trois derniers bacs rhénans français (Rhinau, Drusenheim, Seltz), dont les modernisations récentes et l'entretien suivi, permettent d'offrir une continuité routière appréciable pour les habitants.

D'autre part de façon volontaire pour soutenir l'activité du transport fluvial de marchandises, en particulier à travers des subventions d'équipement allouées au Port Autonome de Strasbourg, afin de soutenir le développement économique et favoriser le report modal du transport de marchandises vers des modes moins polluants.

**1131 – Bacs rhénans**

**Crédits proposés pour le BP 2013 : 1 075 000 €**

Crédits inscrits au BP 2012 : 1 255 000 €

L'exploitation des bacs rhénans est assurée en régie par le Département du Bas-Rhin depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, date d'échéance de la convention qui en confiait la gestion au Service de la Navigation.

Sur l'ensemble des crédits, 150 000 € sont proposés pour les dépenses d'investissement et 925 000 € pour les dépenses de fonctionnement. S'agissant des dépenses d'investissement, en 2012, une part importante de travaux de réhabilitation a été réalisée sur les bacs de Drusenheim et de Rhinau (contrôle et travaux sur structure) ; pour 2013, il est proposé de consacrer un tiers des crédits (110 000 €) à une révision complète en chantier naval du Bac de Rhinau, au renouvellement d'un moteur, et à la première mise en chantier naval du Bac de Seltz (contrôle structure et équipements). Les 40 000 € restants pourraient permettre essentiellement un investissement en matériel et outillage et équipement des sites d'embarquement.

En ce qui concerne les crédits de fonctionnement, l'enveloppe 2013 de 925 000 € est proposée en baisse de 6 %. L'essentiel des crédits de fonctionnement correspond à la fourniture du carburant pour les deux bacs automoteurs (350 000 €), à la maintenance de la chaîne cinématique et aux frais d'entretiens préventifs et curatifs des trois bacs

(425 000 €). Les autres dépenses de fonctionnement concernent l'énergie électrique, les fournitures d'entretien et de petits équipements, les véhicules de liaison, le petit entretien matériel et outillage, et les frais de télécommunications, nécessaires au bon fonctionnement du service. Ce budget de fonctionnement fera l'objet d'une gestion très rigoureuse pour optimiser la dépense.

S'agissant des recettes, les inscriptions proposées s'élèvent à 360 000 €. Elles correspondent pour un montant de 350 000 € à la participation de l'Allemagne aux frais d'investissement et de fonctionnement engagés pour la liaison Drusenheim / Greffern, auxquels l'Allemagne participe à raison de 50 % de la dépense globale, en application de la convention signée entre le Département du Bas-Rhin et le Land de Bade-Wurtemberg le 30 septembre 1966. Les 10 000 € de recettes complémentaires proviennent du remboursement par Europa Park de la prestation de service assurée sur sa demande par le bac de Rhinau de deux heures supplémentaires de fonctionnement pendant la période hivernale.

### **1132 – Port Autonome de Strasbourg**

**Crédits proposés pour le BP 2013 : 150 000 €**

Crédits inscrits au BP 2012 : 150 000 €

Les crédits 2013, proposés sous la forme de subventions d'équipement, correspondent à la poursuite du soutien volontaire, formalisé à travers le Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013, pour le développement des infrastructures du Port Autonome de Strasbourg (PAS). En 2012, l'intervention départementale a permis de poursuivre l'extension du terminal conteneurs Nord à Strasbourg (portique ferroviaire et travaux d'achèvement) et engager la tranche 1 du terminal de transport combiné sur le site de Lauterbourg. Pour 2013, le Port Autonome de Strasbourg prévoit de finaliser l'extension du terminal conteneurs Nord de Strasbourg, ainsi que la tranche 1 du terminal combiné de Lauterbourg.

### **Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :**

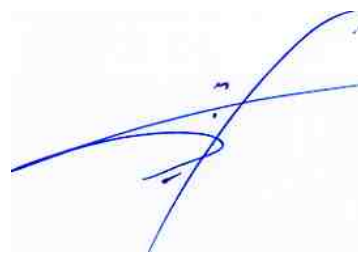
<b>Code</b>	<b>Libellé Mode d'action</b>	<b>Crédits inscrits au BP précédent</b>	<b>Crédits proposés au BP</b>
1131	Bacs rhénans	1 255 000,00 €	1 075 000,00 €
1132	Port autonome et voies navigables	150 000,00 €	150 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2013 dans l'axe d'intervention "voies d'eau", pour un montant total de 1 225 000 €.*

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL